

DEC192265INSU

Décision portant nomination de Monsieur Goulwenn LETOURNEUX aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de service n°2201 intitulée « Observatoire de Paris » (OBS. PARIS).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 29 octobre 2015 portant nomination de M. Goulwenn LETOURNEUX aux fonctions de directeur général de l'Observatoire de Paris ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC181905DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°2201 intitulée « Observatoire de Paris » (OBS. PARIS) ;

Vu l'accord de la tutelle ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Goulwenn LETOURNEUX, Attaché d'administration de la recherche à l'Observatoire de Paris, est nommé aux fonctions de Directeur adjoint de l'unité mixte de service susvisée et ce, à compter du 1^{er} août 2019 jusqu'au 13 mars 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **23 SEP. 2019**

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

